

Réf : CNIG 2025-002

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITE DE DÉPLOIEMENT DE LA BAN

- Point d'avancement BAL et BAN
- Focus sur l'interopérabilité entre les référentiels
- BAN-INSEE : conclusions expérimentations INSEE
- Avancement des travaux d'intégration BAN – DGFIP (reporté à la prochaine réunion)

Liste des participants

Nom	Fonction
Bertrand MONTHUBERT	CNIG
Eric LESAGE	INSEE
Jean-François BARON	INSEE
Véronique FAYARD	DGFIP
Frédérique WILLIAMS	BAN – IGN
Ariane ROSE	BAL – ANCT
Loïc REBOURS	ENEDIS (Représentant GT acteurs nationaux et standard adresse)
Pierre LAULIER	CNIG
Benoît MORANDO	CNIG

Pièce jointes :

- Présentations faites en séance disponibles sur <https://cnig.gouv.fr/comite-de-deploiement-de-la-base-adresse-nationale-a25933.html>

Point d'avancement BAL / BAN

Avancement du déploiement des BAL

L'année 2024 a connu un pic de dépôt de nouvelles BAL avec l'entrée en vigueur des obligations du décret d'application de la loi 3DS. 5000 nouvelles BAL ont été publiées en 2024. (voir : <https://adresse.data.gouv.fr/deploiement-bal>)

Un projet de décret a été préparé pour l'adaptation du décret pour les territoires de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie. Il doit être examiné en conseil d'Etat en février 2025. Pour ces territoires, les dates d'obligation de publication pour les communes seront le 1^{er} janvier 2026 pour les plus de 5000 habitants et le 1^{er} juin 2026 pour les moins de 5000 habitants.

Les modalités d'accompagnement pour ces communes sont en cours de définition

Des outils de signalement d'erreurs sont en cours de déploiement, des tests sont en cours sur 5 communes pour traiter les signalements qui leur remontent.

Avancement des développements BAN

En 2024, le nouveau socle technique a été mis en place avec notamment le développement de l'identifiant BAN.

Actuellement, 75% des adresses ont désormais leur nouvel identifiant.

De nouveaux formats d'export de la BAN et des différentiels sont en cours de définition.

Un gros volume d'utilisation de la BAN passe par l'API Adresse. La bascule de cette API sur le service de géocodage de la Géoplateforme a été lancé.

Un nouveau service a été mis en place sur un nouveau profil d'utilisation : il s'agit pour le particulier de pouvoir obtenir un certificat d'adressage directement auprès de l'interface BAN en délégation de la Mairie, allégeant ainsi l'équipe municipale de cette tâche qui peut être chronophage. La mairie reste en responsabilité de l'information fournie et l'activation de cette fonctionnalité sur son périmètre relève de sa décision volontaire.

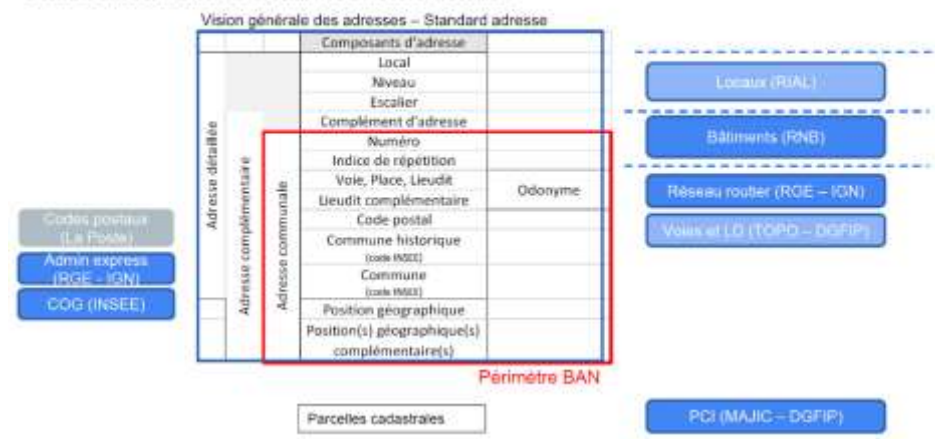
Interopérabilité entre les référentiels

Les interactions entre la BAN et les autres grands référentiels du [service public de la donnée](#) seront les priorités d'action dans le programme 2025 de la BAN.

Les travaux pour la mise en place du standard adresse (qui a été publié en déc 2024) ont permis de mettre en évidence les relations entre les composants de l'adresse et leur usage dans les différents référentiels et systèmes métier.

Interactions BAN – autres référentiels

Standard adresse validé lors du plénier du CNIG du 07 décembre



Une réflexion est à initier avec l'INSEE pour l'amélioration du délai de mise à disposition des informations du Code officiel géographique (COG) dans la BAN.

Une feuille de route conjointe avec le référentiel national des bâtiments (RNB) a été établie. La première étape est la mise à disposition du lien adresse-bâti. Une réflexion autour de l'adresse complémentaire sera vraisemblablement nécessaire pour améliorer la correspondance.

L'adressage des grands ensemble publics par exemple des Universités, des Hôpitaux, etc. n'est pas toujours fait. La question se pose de jusqu'où va la responsabilité de la Mairie dans l'adressage de ces zones. Un lien a été établi avec l'agence numérique en santé pour l'adressage à l'intérieur des CHU, mais il faudrait également des recommandations claires pour les communes.

Une API permettant d'interroger le répertoire inter-administratif des locaux (RIAL) vient d'être mise à disposition sur data.gouv . Les travaux de connexion avec la BAN seront poursuivis dans le programme 2025.

BAN-INSEE

L'INSEE a réalisé une expérimentation sur l'utilisation de la BAL pour l'enquête annuelle de recensement 2025 pour les communes de moins de 10 000 habitants. Il s'agissait de vérifier s'il était avantageux pour les communes d'utiliser directement la BAN plutôt que de repartir des informations issues de la collecte précédente pour alimenter l'application OMER qui permet le suivi de la collecte. L'intérêt de cette opération apparaît si les avantages liés à la qualité, actualité et complétude des informations de la BAN compensent les inconvénients liés à la re-saisie des informations nécessaires à la collecte qui ne sont pas dans la BAN (nombre de logements, zone de collecte et rang de collecte).

Il apparaît que cette méthode est peu pertinente pour au moins 85% des communes car leurs adresses de la précédente collecte sont très proches de leur BAL ou alors sont de très petites

communes. Parmi les autres, vingt-deux communes ont participé à cette expérimentation avec un bilan mitigé. Une généralisation de cette méthode ne semble donc pas pertinente.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'harmonisation des adresses de l'application RORCAL avec la BAN se poursuit avec la mise en place de fonctions d'export.

Il est rappelé que, sur le long terme, la donnée de référence pour l'adresse doit être la BAN, et donc que le RIL doit s'appuyer sur la BAN, de manière à ce que les communes n'aient pas à alimenter en adresse à la fois la BAN et le RIL en application du « dites-le-nous une fois ».

L'INSEE continue ses travaux et ses expérimentations pour aller vers une convergence des systèmes d'information, il s'agit de rechercher la meilleure articulation entre les référentiels et il ne s'agit pas de remplacer l'un par l'autre.

Dans les pistes de réflexion, il est proposé d'étudier l'articulation du RIL avec le référentiel national des bâtiments (RNB) qui serait peut-être plus adapté que la BAN, d'autant que le RIL est alimenté essentiellement par les permis de construire. Il peut aussi être intéressant d'aborder l'articulation des systèmes sous l'angle de la remontée de mises à jour uniquement.

BAN-DGFIP

Faute de temps, la présentation de l'avancement des travaux d'intégration BAN à la DGFIP est reportée à une prochaine réunion.

Prochaine réunion

⇒ **La prochaine réunion du comité de déploiement se tiendra le 7 avril à 14h30**